

LIVRET D'ACCUEIL 2023-2024



INFORMATIONS RELATIVES AU DÉROULEMENT ET À L'ORGANISATION SPORTIVE DU CLUB



FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE AQUITAINE



68E ROUTE DE ROCHEFORT
17100 SAINTES

05 46 74 45 63
SAINTES-RUGBY@ORANGE.FR



Sommaire

- Organigramme sportif
- Valeurs et engagements de l'US Saintes Rugby
 - Charte des droits et devoirs de l'entraîneur
 - Charte des droits et devoirs du joueur et de la joueuse
 - Charte des droits et devoirs des parents
 - Les différentes infrastructures utilisées par le club
 - Les catégories, les horaires et les lieux de pratique



EQUIPE DIRIGEANTE SPORTIVE

Coordinateur sportif club

Corentin LEGUAY

Directeur vie associative

Directeur sportif EDR

Directeur sportif jeune

Directeur sportif féminin

Directeur pôle santé

Guillaume
NAUD

Armel DOSSOU

Corentin
LEGUAY

Benoit
LEMAIRE

Dominique
CAMBON

EDUCATEURS / ENTRAINEURS

Baby + M6

Armel DOSSOU

Elodie DAL GOBBO

Cathy ARNAUD

M8

Corentin LEGUAY

Kevin MININ

Yannick DE LAZZER

M10

Vincent CANGI

Charles MARCOTTE

Christophe DESCHAMPS

Antonin DEPEUX

M12

Armel DOSSOU

Cédric LOVATO

Loris KAI

Denis BERTHELOT

M14

Etienne MARTIN

Corentin LEGUAY

M16

Benoit PATARIN

Guillaume NAUD

Gabin SELME

M19

Samuel FERNAL

Michael LORIEAU

Valentin DELBECQUE

M18 Fille

Benoit LEMAIRE

Corentin LEGUAY

Séniors (+18)

Olivier TAUZIN

Philippe ARDOUIN

Gérald PERRON

Antoine EURIEULT

Les valeurs de l'US Saintes

*Des pictogrammes pour mieux comprendre l'engagement de
votre club*



Ce pictogramme représente les engagements
identitaires du club



Ce pictogramme représente les actions
pouvant valoir une exclusion de l'association



Ce pictogramme représente les engagements
envers l'environnement et l'écocitoyenneté



Ce pictogramme représente les engagements
pour un club ouvert à tous et toutes



Charte de l'éducateur/entraîneur

Ses droits :

VALORISATION, FORMATION, PLAISIR

-  Une intégration dans l'équipe technique du club
-  Une considération pour son engagement éducatif
-  Un statut d'éducateur protégé
-  Un accès à un plan de formation interne et fédérale
-  Un suivi individuel par le référent technique du club
-  Une prime d'investissement
-  Une dotation annuelle offerte
-  Une licence gratuite pour lui et ses enfants
-  Une prise en charge des déplacements
-  Des infrastructures et du matériel adaptés, propres et en toutes saisons

Ses devoirs :

SECURITE, EXEMPLARITE, TRANSMISSION

-  Une protection et vigilance des joueurs sur et en dehors du terrain
-  Un respect et une protection physique et morale du joueur
-  Une valorisation de l'acquisition de compétences plutôt que du résultat
-  Un port de tenue de sport aux couleurs du club
-  Une approche identitaire et pédagogique adaptée à sa catégorie
-  Un contrôle de ses émotions et un respect de tous, arbitre, adversaire...
-  Une interdiction de se doucher avec les enfants
-  Une interdiction totale de consommation de produits illicites
-  Une interdiction à toute forme d'incivilité ou de violence

Charte du joueur/de la joueuse

Ses droits :

ACCOMPAGNEMENT, PROGRESSION, EPANOUISSEMENT

 Un accueil égal pour tous sans distinction d'âge, de sexe ou d'origine

 Une sécurité et une surveillance sur comme en dehors du terrain
Des infrastructures et du matériel adaptés, propres et en toutes saisons

 Un encadrement formé et en quantité nécessaire

 Une prise en charge des déplacements

 Un contenu pédagogique adapté, progressif et identitaire

 Une éducation pour un meilleur équilibre alimentaire et le respect de son environnement

 L'expression auprès de ses éducateurs des problèmes qu'il pourrait rencontrer

 La prise d'initiative, la réussite et l'échec dans le jeu

 L'écoute, l'analyse, le conseil, la motivation et la reconnaissance

Ses devoirs :

SAVOIR ETRE, INVESTISSEMENT, SAVOIR VIVRE

 Une estime de tous sans distinction d'âge, de sexe ou d'origine

 Une interdiction totale de consommation de produits illicites

 Une précaution du matériel et des infrastructures

 Une politesse avec tous et en toutes circonstances

 Une propreté et une conscience écologique lors d'usage des infrastructures et envers mon environnement

 Un respect de toute forme d'autorité, éducateur, dirigeant, arbitre...

 Une interdiction à toute forme d'incivilité ou de violence sur comme en dehors du terrain

 Une implication dans la vie du groupe, ponctualité, assiduité, volonté

 Un comportement d'ambassadeur de mon club et de mon sport

 Une recherche de progression par la mise en pratique des conseils reçus

Charte des parents

Ses droits :

ACCUEIL, ECOUTE, COMMUNICATION



Un accueil égal pour tous



Une sécurité et une surveillance de son enfant sur comme en dehors du terrain



Une communication régulière et efficace du club



Un libre accès aux infrastructures communes (club house ,WC...)



Une prise en charge totale des déplacements de son enfants



L'accès aux tribunes et derrière les rambardes pendant les entraînements et compétitions



Une qualité d'encadrement pour son enfant



Un accueil et une aide administrative pour les licences



Des entretiens individuels avec son enfant et le directeur formation



L'accès à la boutique du club (vêtements aux couleurs du club)

Ses devoirs :

ACCOMPAGNEMENT, CONFIANCE, COMMUNICATION



Un accompagnement moteur à la pratique de l'activité



Une assiduité et une ponctualité de son enfant



Une communication régulière avec le club



Une confiance en l'éducateur et ne pas donner d'instruction



Une propreté et une conscience écologique lors d'usage des infrastructures et envers l'environnement



Un soutien à l'équipe et pas seulement à son enfant



Une écoute et un réconfort de son enfant



Une valorisation des bonnes attitudes et accepter l'erreur



Un contrôle de ses émotions et un respect de tous, arbitre, adversaire...



Une interdiction à toute forme d'incivilité ou de violence

Infrastructures

Les différents stades :

- Stade de Route de Rochefort *60 cours du Maréchal Leclerc 17100 SAINTES*
- *Stade de Saint Remy Avenue des Ménantelles 17100 SAINTES*
- Stade du Lycée Bellevue *Impasse du vélodrome 17100 SAINTES*
- Stade du Lycée Georges Desclaudes *Rue Georges Desclaude, 17100 Saintes*

Insfrastructures annexes :

- Gymnase Jean Jaurès *Avenue des jasmins 17100 SAINTES*
- Gymnase du Lycée Bellevue *Impasse du vélodrome 17100 SAINTES*
- Gymnase du Lycée Desclaudes *Rue Georges Desclaude, 17100 Saintes*

Dans chacun des lieux se trouvent des vestiaires garçons et filles



Les différentes catégories

ECOLE DE RUGBY

- **Baby (90 euros) – 2019/2020** - Mercredi 14h-14h45 au Stade Rte de Rochefort (ou gymnase)
- **U6 (90 euros) – 2018** - Mercredi 15h-15H45 au Stade Rte de Rochefort (ou gymnase)
- **U8 (135 euros) – 2016/2017** – Mercredi 17h-18h30 et Samedi 10h30-12h au Stade Rte de Rochefort ou St Remy (ou gymnase)
- **U10 (150 euros) – 2014/2015** – Mercredi 17h-18h30 et Samedi 10h30-12h au Stade Rte de Rochefort ou St Remy (ou gymnase)
- **U12 (150 euros) – 2012/2013** – Mercredi 17h-18h30 et Samedi 10h30-12h au Stade Rte de Rochefort ou St Remy (ou gymnase)

PÔLE JEUNE

- **U14 (150 euros) – 2010/2011** – Mardi 18h30-20h Rte de Rochefort ou St Remy + Vendredi 18h30-19h30 au Stade du Lycée Bellevue
- **U18 féminine (150 euros) – 2006/2007/2008/2009** – Lundi et Mercredi 18h45-20h au Stade Rte de Rochefort ou St Remy
- **U16 (150 euros) – 2008/2009** – Mercredi et Vendredi 18h30-20h au Stade Rte de Rochefort ou St Remy
- **U19 (150 euros) – 2005/2006/2007** – Mercredi et Vendredi 18h30-20h au Stade Rte de Rochefort ou St Remy

ADULTES

- **+18 masculin (190 euros) – 2004 ET PLUS** – Mardi 20h-21h30 et Vendredi 19h30-20h au Stade Rte de Rochefort ou St Remy
- **Rugby Loisir à toucher (70 euros) – Ouvert à toutes et tous** – jeudi 19h30-20h au Stade Rte de Rochefort ou St Remy



Les formes de jeu pratiquées

	SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN
BABY	Coordination motrice, habiletés, lutte, jeux d'oppositions									
U6										
U8	Toucher + 2 secondes				Jeu au contact					
U10	T+2	Jeu au contact			Rugby éducatif à 7					
U12	T+2	Jeu au contact		Rugby éducatif à X						
U14	T+2	JCO	Rugby éducatif à XV							
U18F	Jeu à X									
U16	Jeu à XV									
U19										
+18										

Toucher + 2 secondes : Toucher 2 mains entre la taille et les épaules Le porteur de balle à deux secondes pour faire une passe ou marquer, sans obligation de s'arrêter.

Jeu au contact : Lorsque le porteur de balle est en contact avec l'adversaire (debout ou au sol), il doit transmettre la ballon immédiatement. Le plaquage est effectué obligatoirement avec les 2 bras entre la taille et les pieds. Pas de rucks.

Rugby éducatif : règles différentes et spécifiques en fonction des catégories





depuis

U.S.S.R.

LES SAINTES RUGBY